

DÉPISTAGE ORGANISÉ DU CANCER DU SEIN



Une mammographie
Des professionnels
Un parcours coordonné



Invitation



Mammographie



1^{re} lecture



2^{de} lecture



Suivi - coordination

50-74 ANS - TOUS LES 2 ANS - SANS AVANCE DE FRAIS

DÉPISTAGE ORGANISÉ DU CANCER DU SEIN

De 50 à 74 ans, une mammographie est recommandée tous les deux ans.
Cet examen est pris en charge à 100 % par l'Assurance maladie.



Visuel généré par intelligence artificielle

Cancer du sein en France, les chiffres clés



1 femme sur 8

sera concernée par un cancer du sein au cours de sa vie



+ de 61 000

nouveaux cas de cancers du sein chaque année en France



90 %

des cancers du sein sont détectés par la mammographie



80 %

des cancers du sein surviennent après 50 ans

Derrière chaque mammographie, une équipe mobilisée !



Envoie les invitations aux femmes de 50 à 74 ans

Manipulatrice en radiologie



Réalise les clichés

Radiologue 1^{er} lecteur



Réalise l'examen clinique des seins et analyse les clichés

Radiologue 2^d lecteur



Relit les examens normaux pour plus de sécurité



Coordonne le programme de dépistage

Professionnel de santé



Assure le suivi en cas d'anomalie détectée lors du dépistage

Un contrôle qualité à chaque étape du parcours

Vous avez entre 50 et 74 ans ?



Prenez rendez-vous sans attendre votre invitation

Après 74 ans les invitations cessent, mais vous pouvez poursuivre le dépistage après discussion avec votre médecin



Trouvez un centre de radiologie agréée
Scannez-moi !



CRCDC-Antenne 41
Tour de consultation
3 rue Robert Debré
41260 La Chaussée St-Victor

Secrétariat :
contact.41@depistage-cancer.fr



PLUS UN CANCER DU SEIN EST DÉTECTÉ TÔT, MIEUX IL SE SOIGNE ET SE GUÉRIT